

# L'idéologie droit-de-l'hommiste, un obstacle à la lutte contre le terrorisme ?



*Des fleurs sont déposées devant l'État-major de la gendarmerie de l'Aude en hommage à Arnaud Beltrame. - Crédits photo : ERIC CABANIS/AFP*

---

Vox Societe (<http://premium.lefigaro.fr/vox/societe>) | Par Alexandre Devecchio (#figp-author)

Publié le 29/03/2018 à 18h38

---

**FIGAROVOX/ENTRETIEN** - Guillaume Bigot juge que la lutte contre le terrorisme est ralentie, sur le plan judiciaire, par le «droit-de-l'hommisme» des juridictions supra-nationales ainsi que de certains magistrats.

---

*Membre des Orwelliens, chroniqueur sur France Libre TV et sur BFMbusiness, Guillaume Bigot est essayiste. Il a notamment coécrit avec Stéphane Berthomet Le Jour où la France Tremblera, Terrorisme islamique: les vrais risques pour l'Hexagone (Ramsay, 2006).*

---

**FIGAROVOX.-** Après les attentats de Carcassonne et de Trèbes, l'islamisme armé est de retour. Comment analysez-vous la réaction des autorités?

**Guillaume BIGOT.-** Une réaction pavlovienne de la classe politique et des pseudo-experts consiste à s'indigner de ce que les djihadistes qui passent à l'acte sont déjà connus. Une telle indignation relève d'un pur contre-sens.

Si les auteurs d'attaques sont fichés, c'est que le renseignement est efficace et non l'inverse. Le système de remontée et de classement d'informations est déjà perfectionné: on classe les individus de 1 à 16, en fonction de leur dangerosité, les proches peuvent être fichés et on fait tout pour éviter l'engorgement de la base. Ce système ne cesse de s'améliorer. Ainsi lorsque Yassin Sahli, par exemple, l'islamiste qui avait égorgé son patron à Saint-Quentin-Fallavier, dans la banlieue de Lyon, était sorti des fiches S (il avait été fiché une première fois en 2006), un nouveau fichier dit FSPRT (Fichier de signalement pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste) a été créé afin d'y verser les noms retirés du fichier principal. Nous gardons une avance indispensable sur l'ennemi. Contrairement à certaines allégations, les forces de l'ordre sont très bien renseignées de l'intérieur par nos compatriotes musulmans, fort heureusement d'ailleurs.

---

## **Si les auteurs d'attaques sont fichés, c'est que le renseignement est efficace.**

---

Ce formidable travail de l'ombre réalisé par des informateurs de confession musulmane, par des fonctionnaires infiltrés et par les services permet d'éviter l'essentiel des actes qui, sans cela, ensanglanteraient la France. Chaque année, depuis 2015, ce sont entre 15 et 20 tentatives d'attentats qui sont en moyenne déjouées. Certaines de ces attaques auraient été dévastatrices.

**Donc, les attentats qui surviennent doivent être considérés comme inévitables? Si l'on vous suit, tout ce qui peut l'être serait donc entrepris pour protéger nos compatriotes?**

Loin s'en faut. Mais en critiquant le renseignement on se trompe de cible.

Par ailleurs, on a beau redécouvrir la menace à chaque attentat, il faudra bien un jour admettre qu'éradiquer le djihadisme en France sera l'affaire d'une guerre de trente ans. L'islamisme est enraciné, avec un risque de séparatisme à la clé comme nous l'écrivions dès 2005, avec Stéphane Berthomet. Le risque zéro relève donc de l'illusion. Le reconnaître ne revient cependant pas à dire que l'on se protège aussi efficacement qu'on le devrait.

Les services travaillent aussi bien qu'ils le peuvent, mais nous sommes confrontés à trois obstacles.

Le premier est de taille si j'ose dire: le phénomène revêt des proportions telles qu'il ne peut plus être appréhendé à l'aune des moyens actuellement mis en œuvre.

20 000 islamistes radicalisés dans le fichier «S» dont 7 000 très dangereux... pour moins de 8 000 fonctionnaires chargés de circonscrire la menace qu'ils représentent (4 300 de la DGSI, 2 500 fonctionnaires du Service central du renseignement territorial, plus des enquêteurs de la SDAT et des gendarmes de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle).

Surveiller une seule cible, 24h/24, même en ayant intensément recours à l'intelligence artificielle, mobilise toute une équipe agents. Il faut donc recruter et former.

Le second obstacle qui nous empêche de lutter plus efficacement contre le terrorisme islamique, ce sont les magistrats eux-mêmes qui le dressent. À côté de juges d'élite telles que Jean-Louis Bruguière, Gilbert Thiel ou Marc Trévidic et d'autres encore moins médiatisés mais tout aussi remarquables, certains magistrats restent très imprégnés de ce que Jean-Pierre Le Goff appelle le gauchisme culturel. La magistrature a souvent les yeux de Chimène pour les caïds des cités qui forment la base du recrutement des futurs terroristes. Pourquoi? Un substrat de préjugés se mêle et explique cette coupable indulgence: culture de l'excuse, culte de la repentance néocoloniale, admiration pour un islamisme anticapitaliste. On n'est parfois pas très loin de la France rance et vichyste des porteurs de valise de Ramadan qui font semblant de ne pas entendre les délinquants de banlieues aduler Radouane Lakdim.

Le troisième obstacle est donc idéologique. Ce qui paralyse les dirigeants français, c'est ce qu'il est convenu d'appeler le droit de l'hommisme. Ce dernier n'a rien à voir avec la défense concrète des droits de l'homme, ni même avec un attachement sincère aux valeurs qui forment le socle de notre pacte social. Le droit-de-l'hommisme est un culte des formes juridiques, sacralisées et placées au-dessus de la souveraineté populaire. L'apologie des droits de l'individu considérés comme l'alpha et l'oméga des valeurs morales cadennasse juridiquement la volonté de la majorité et fait le jeu de nos ennemis qui s'abritent derrière des procédures.

---

## **Les dirigeants sont paralysés par le «droit-de-l'hommisme».**

---

**En quoi ce que vous appelez le droit-de-l'hommisme empêche-t-il de lutter contre l'islamisme radical?**

L'expulsion des étrangers fichés S, l'éloignement des Français radicalisés ou le rétablissement des frontières forment trois mesures-clé qui feraient reculer l'ennemi. Mais en l'état actuel du droit, qui inclut les traités et l'interprétation du bloc de constitutionnalité par le Conseil d'État, par le Conseil Constitutionnel, par la Cour de Cassation et par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de telles mesures sont inenvisageables. On serait tenté de répondre: mais alors que l'on change le droit! À ce stade, les choses se corsent car notre système juridique installe ces juridictions suprêmes et ces traités au-dessus de la loi, c'est-à-dire de l'expression de la volonté générale. Il faudrait agir par référendum pour défaire ce que le peuple a fait sous la forme de traités ratifiés ou d'articles de la constitution autorisant des recours devant la Cour constitutionnelle par exemple.

La main de l'État est donc paralysée par deux facteurs: un facteur dur, juridique, la règle de droit (expulser un étranger, c'est s'exposer à un recours que l'on anticipe comme perdu d'avance) et un facteur mou, symbolique et culturel (les résidus de l'idéologie soixante-huitarde qui placent l'État de droit au-dessus de la démocratie). L'anticipation de la règle de droit et cette mentalité qui considère comme sacrilège de vouloir la changer se combinent pour forger cet état d'esprit capitulaire face à l'islamisme. Nous sommes face à des gouvernants qui croient faire leur devoir en résistant au populisme, c'est-à-dire à la demande d'une majorité de l'opinion qui attend des mesures énergiques pour neutraliser les apôtres de la guerre sainte.

### **Le gouvernement se trompe dans sa communication à l'égard des attentats?**

La communication officielle verse dans le contre-sens absolu et fait le jeu de l'ennemi. Cette communication se décline suivant trois axes: premièrement, chercher à édulcorer les actes (mais à l'ère des réseaux sociaux, les informations finissent par sortir et c'est alors l'empire de la théorie du complot). On a vu ce mécanisme à l'œuvre: ce fut le cas avec certaines attaques à la voiture bélier ou avec l'égorgeage du colonel Beltrame.

Le deuxième axe de communication consiste à dédouaner préventivement l'Islam. C'est le grand mantra du «pasdamalgame». Il s'agit de parler à la place des musulmans pour les désolidariser à leur place d'avec l'islamisme. Nos compatriotes musulmans n'en demandent pas tant! Et puis un tel empressement à affirmer que les attentats islamistes n'ont rien à voir avec la religion mahométane est un peu louche. Les Français savent faire la différence entre leurs compatriotes d'origine musulmane qui veulent qu'on leur fiche la paix avec cette religion qu'ils ne pratiquent ni ne revendiquent, des concitoyens qui ont une pratique paisible de leur culte compatible avec les valeurs de la République. L'opinion ne confond pas ces deux catégories avec des islamistes provocateurs et

vindicatifs qui placent la charia au-dessus des lois françaises ni avec les djihadistes assassins. Mais les Français, y compris de confession musulmane, sont exaspérés par ce qu'ils considèrent comme une manifestation de malaise de la part des autorités.

Le troisième axe de communication, c'est de viser l'effet compassionnel. C'est la séquence «émotion». Les officiels se rendent sur place. On sort alors les bougies, on observe une minute de silence et on verse une larme.

Or, ces trois réflexes sont totalement inappropriés.

---

## **Le gouvernement devrait convoquer des caméras et mettre en scène l'expulsion de 300 imams salafistes.**

---

L'Islam, pas seulement le djihadisme mais toute la culture arabo-musulmane, est traversé par un culte de la virilité et de l'esprit chevaleresque. Montrer sa force, c'est gagner le respect. Passer pour une victime, c'est attiser la haine et le mépris.

La fameuse taqîya, l'art de la dissimulation tactique prôné par le Coran consiste à tenir compte du rapport de forces pour s'adapter à un environnement non musulman. En nous montrant intraitables sur le respect de la laïcité, nous n'allons nullement encourager la révolte ou nourrir le sentiment d'injustice. Au contraire: nous obtiendrons que l'Islam s'adapte à la France et non l'inverse.

Ainsi, le gouvernement devrait, au contraire, convoquer des caméras et mettre en scène l'expulsion de 300 imams salafistes. Il aura alors gagné sur tous les tableaux: sa cote de popularité bondira, les gamins qui hurlent de joie après des attentats ou certains sympathisants du djihad rentreront la tête dans leurs épaules.



(<http://plus.lefigaro.fr/page/alexandredevecchio>)

**Alexandre Devecchio** (<http://plus.lefigaro.fr/page/alexandredevecchio>)

[Suivre](http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/2540921) (<http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/2540921>)

Journaliste au Figaro et responsable du FigaroVox. Me suivre sur Twitter : @  
([https://twitter.com/Alex\\_devecch](https://twitter.com/Alex_devecch))AlexDevecchio

---